

Développer son entreprise et son territoire

Pour les associations d'entreprises

sur les parcs d'activités

GRATUIT

Conseil en Mobilité sur les parcs d'activités

Ce qu'en pensent nos clients...



« En réalisant un PDE sur notre zone d'activité, nous avons diminué le nombre d'accidents routiers grâce au désengorgement de notre parc, tout en gagnant de la convivialité entre les salariés des différentes entreprises. »

Vous êtes situé sur un parc d'activités et rencontrez des difficultés d'accès à votre entreprise. Mener un Plan de Déplacements Inter Entreprise (PDIE) vous permettra de mutualiser des solutions sur l'ensemble du parc avec les acteurs locaux. Le PDIE de votre parc d'activités améliorera les impacts économiques, environnementaux et sociaux de vos déplacements.

La CCI vous propose un accompagnement et des conseils à la carte pour mener à bien vos actions en faveur d'une mobilité durable.

■ Descriptif :

Un PDIE (Plan de Déplacements Inter Entreprise) est une démarche d'analyse et d'optimisation des déplacements générés par les entreprises d'un parc d'activités : trajets professionnels (salariés, visiteurs, clients...), trajets domicile-travail et transport de marchandises. Il se concrétise par un ensemble d'actions adaptées à votre parc d'activités.

En fonction de vos priorités et objectifs, vous pourrez bénéficier :

- D'un soutien méthodologique
- De conseils sur le choix d'un prestataire spécialisé
- D'animation pour les représentants d'entreprises : réunions, présentation, débats,...
- De la réalisation de votre fiche d'accessibilité
- D'un appui au suivi du plan d'actions
- De la mise en réseau avec les acteurs locaux de la mobilité
- D'un appui au montage de dossier de demande de subvention

Cette offre est complétée par l'animation de la communauté thématique Loiret Ecobiz « Mobilité et Déplacements » : <http://mobilite.loiret-ecobiz.fr>, un service gratuit.

■ Informations pratiques :

Action déployée en partenariat avec la CCI du Loiret, l'ADEME, la Région Centre et la DIRRECTE Centre.

Karine Gauluet – 02 38 77 77 81
karine.gauluet@loiret.cci.fr